

# Rentrée 2019-2020

# Carte OPUS

# dans votre école



C'est à votre école que sera produite votre carte OPUS du RTC et que celle-ci vous sera remise en septembre!

Surveillez les communications de votre école pour connaître la procédure à suivre.

**D'ici à ce que vous receviez votre carte OPUS...**  
**Voici comment profiter de nos services :**

## Si vous possédez déjà une carte OPUS

- > **Celle-ci est valide jusqu'au 30 septembre 2019.** Vous pourrez y faire encoder votre mensuel de septembre.
- > **Pour octobre**, vous devrez faire encoder votre laissez-passer sur votre nouvelle carte.

## Si vous n'avez pas de carte OPUS

- > Achetez votre mensuel de septembre sur une carte occasionnelle disponible dans tous les points de vente du RTC. **Vous pourrez l'utiliser sans votre nouvelle carte OPUS jusqu'au 20 septembre.**
- > **Du 20 au 30 septembre**, vous devrez présenter votre nouvelle carte OPUS au chauffeur **ET** utiliser votre carte occasionnelle pour payer votre passage.
- > **Pour octobre**, vous devrez faire encoder votre mensuel sur votre nouvelle carte OPUS.

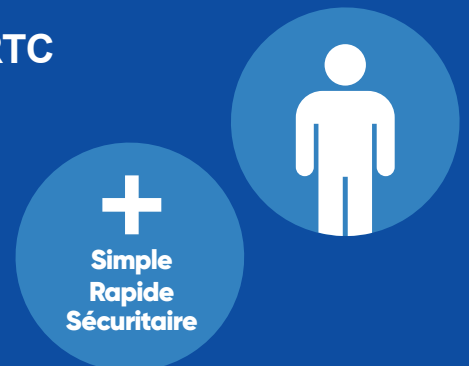
---

**À noter :** vous pouvez acheter des billets de catégorie « 18 ans et moins » sur une carte occasionnelle dans les centres d'information du RTC uniquement - 720, des Rocailles et 884, Saint-Joachim

## Les façons de se procurer des titres de transport du RTC

- > **L'abonne BUS Perso - pratique et économique!**
  - > Abonnement en ligne pour un minimum de trois mois
  - > Paiement automatisé à tous les mois
  - > Après 11 mois de participation sans interruption, le 12<sup>e</sup> mois est gratuit!

Abonnez-vous sur [rtcquebec.ca/perso](http://rtcquebec.ca/perso)



- 
- > **Points de vente du RTC - près de 170 répartis sur le réseau**
    - > Liste disponible sur [rtcquebec.ca](http://rtcquebec.ca), rubrique Tarifs et abonnements
    - > **Les mensuels sont vendus à partir du 20<sup>e</sup> jour du mois**



# Voyager ensemble



Adopter de bonnes habitudes lorsqu'on prend l'autobus peut :

- Améliorer l'efficacité de notre service
- Rendre les parcours plus rapides et plus agréables pour tous
- **Sauver des vies, dont la vôtre!**

## Dans les autobus, aux arrêts et aux terminus

### C'est gentil et respectueux

- De laisser les gens circuler librement
- D'occuper une seule place sur un banc
- De garder les sièges propres (pas de pieds et d'objets sales ou collants)
- De parler doucement
- De garder intacts les meubles et objets qui ne vous appartiennent pas (pas de graffiti, gravure, autocollant ou autres marques)

### Pour votre sécurité et celle des autres, il est interdit :

- De consommer des boissons alcoolisées
- De faire en sorte qu'un objet ou un liquide soit projeté sur une personne ou un bien
- De passer un objet ou une partie de son corps par les portes ou les fenêtres d'un autobus en mouvement
- De déplacer un panneau, une affiche, un cordon de sécurité ou tout autre objet similaire
- De transporter des objets susceptibles de causer des blessures, à moins qu'ils ne soient emballés et transportés de manière sécuritaire
- D'être en possession de matière dangereuse

**Aucun geste de violence envers les chauffeurs et la clientèle n'est toléré.**

**Pour connaître les règlements du RTC : [rtcquebec.ca/Publications](http://rtcquebec.ca/Publications)**

**Un accident peut trop vite arriver!**

**En tout temps, ne courez pas devant ou entre deux autobus...**

**Merci de nous aider à bien voyager ensemble!**